



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/436*
19 septembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 94 de l'ordre du jour provisoire**

QUESTION DU TIMOR ORIENTAL

Rapport intérimaire du Secrétaire général

1. Depuis la reprise en 1992 des pourparlers entre l'Indonésie et le Portugal sur la question du Timor oriental, j'ai eu six séries d'entretiens avec les Ministres des affaires étrangères des deux pays, dans le cadre de ma mission de bons offices, en vue de trouver une solution juste, globale et acceptable sur le plan international à cette question. J'ai rendu compte tous les ans des progrès de ces efforts à l'Assemblée. Les deux dernières séries de pourparlers ont été tenues après la présentation de mon dernier rapport intérimaire (A/49/391), et j'en dégagerai ici les points saillants (voir les communiqués de presse SG/SM/5519 et SG/T/1974).

2. La cinquième série de pourparlers avec les Ministres des affaires étrangères des deux Gouvernements s'est tenue à Genève le 9 janvier 1995. Les Ministres ont, entre autres, noté positivement mon intention de faciliter l'instauration d'un dialogue entre représentants de toutes les tendances politiques du Timor oriental et de prendre les dispositions nécessaires à cet effet. L'objectif de ce dialogue était de mettre en place une instance où se poursuivrait cet échange de vues libre et informel afin d'explorer des idées concrètes qui pourraient avoir un effet positif sur la situation au Timor oriental et aider à l'instauration d'un climat propice au règlement de la question. Il était entendu que ce dialogue entre Timorais orientaux ne porterait pas sur le statut politique du Timor oriental et ne constituerait pas une piste de négociation parallèle ni un substitut aux pourparlers ministériels. Afin de créer et de maintenir un climat favorable à un dialogue fructueux, j'ai lancé un appel à tous les Timorais orientaux pour qu'ils fassent preuve de retenue et s'abstiennent d'actes susceptibles d'avoir des conséquences néfastes, avant et pendant ce dialogue. J'ai aussi déclaré qu'il fallait que les deux Gouvernements coopèrent avec moi dans cette initiative et encouragent tous les

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

** A/50/150.

Timorais orientaux à répondre de manière constructive à mon initiative et à mon appel.

3. Les Ministres sont convenus en outre d'examiner à la prochaine série de pourparlers les questions de fond que j'avais recensées en ce qui concerne les moyens d'arriver à une solution de la question du Timor oriental.

4. S'agissant des droits de l'homme, les Ministres ont rappelé la déclaration publiée à l'issue de la précédente série de pourparlers tenue en mai 1994, dans laquelle ils étaient notamment convenus de la nécessité d'améliorer la situation en matière de droits de l'homme au Timor oriental. Ils ont aussi rappelé les déclarations du Président pertinentes adoptées par consensus par la Commission des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne l'accès au Timor oriental, la prompte libération des Timorais orientaux emprisonnés et la question de la responsabilité des décès et disparitions consécutifs au violent incident survenu à Dili le 12 novembre 1991. La réunion a pris note de l'intention manifestée en séance par le Gouvernement indonésien d'adopter des mesures supplémentaires pour honorer les engagements que contient cette déclaration.

5. La première réunion du dialogue entre représentants de toutes les tendances politiques au Timor oriental s'est tenue à Burg Schlaining (Autriche) du 2 au 5 juin 1995 et a rassemblé 30 Timorais de divers horizons politiques résidant au Timor oriental ou à l'étranger. Deux représentants de l'Organisation des Nations Unies ont assisté à cette réunion sans prendre part aux discussions. Ce rassemblement, le premier du genre, s'est tenu dans une atmosphère positive et constructive et a adopté par consensus la "Déclaration de Burg Schlaining", qui, entre autres, me proposait d'organiser d'autres réunions dans le même cadre; réaffirmait la nécessité de prendre les mesures qui s'imposent dans le domaine des droits de l'homme et dans d'autres domaines en vue de promouvoir la paix, la stabilité, la justice et l'harmonie sociale; réaffirmait la nécessité d'asseoir le développement social et culturel du Timor oriental sur la préservation de l'identité culturelle de son peuple, y compris ses traditions, sa religion, son histoire et sa langue ainsi que l'enseignement du tetum et du portugais; affirmait enfin la nécessité de jeter les bases de la participation de tous les Timorais orientaux, sans discrimination aucune, au développement du Timor oriental dans tous les domaines d'activité, dans un climat de compréhension mutuelle, de tolérance et d'harmonie.

6. Les participants ont rendu hommage au révérend Dom Carlos Filipe Ximenes Belo, Administrateur apostolique de Dili, pour sa contribution au débat, notamment les propositions – acceptées d'un commun accord – visant à améliorer les conditions de vie matérielles et spirituelles du peuple du Timor oriental. Ils se sont aussi déclarés satisfaits des consultations engagées par l'Organisation des Nations Unies avec des Timorais représentant divers courants de l'opinion publique afin d'assurer leur participation progressive du fait que les Ministres portugais et indonésien des affaires étrangères auraient un dialogue direct avec des personnalités du Timor oriental. Je suis encouragé par les résultats de cette première réunion et j'ai l'intention, avec le consentement des deux Gouvernements, de faciliter la tenue d'une nouvelle réunion entre Timorais orientaux à l'issue de la septième série de pourparlers ministériels du 16 janvier 1996.

7. J'ai convoqué la sixième série de pourparlers entre les deux Ministres des affaires étrangères, à Genève également, le 8 juillet 1995, soit quelques semaines après la date originellement prévue, afin de permettre la tenue de la réunion convoquée dans le cadre du dialogue entre représentants de toutes les tendances politiques au Timor oriental.

8. Lors de cette série de négociations, les Ministres ont examiné l'évolution de la situation depuis la série précédente tenue en janvier, notamment l'application de la déclaration du Président sur la situation des droits de l'homme au Timor oriental adoptée par consensus par la Commission des droits de l'homme à sa cinquante et unième session, déclaration dont l'importance a été soulignée.

9. Les Ministres se sont félicités de la convocation du dialogue entre représentants de toutes les tendances politiques au Timor oriental, qui constituait un effort positif contribuant à créer un climat propice à l'avènement d'une issue heureuse de la question du Timor oriental. Ils se sont également félicités de ce que j'aie jugé indispensable de convoquer une nouvelle réunion – ou de nouvelles réunions – dans le cadre de ce dialogue ainsi que de mon intention de poursuivre l'examen de la question avec les deux parties.

10. À la sixième série de négociations également, les deux parties, sans préjudice de leurs positions de principe respectives concernant le statut politique du Timor oriental, ont ouvert des entretiens sur les questions de fond que j'avais recensées s'agissant des moyens d'arriver à une solution juste, globale et acceptable sur le plan international. Dans ce contexte, elles ont examiné des questions touchant la possibilité de mettre en place un cadre favorisant une telle solution ainsi que d'autres questions connexes, notamment celle de la préservation et de la promotion de l'identité culturelle du peuple du Timor oriental et celle de leurs relations bilatérales. Elles sont convenues de poursuivre ensemble l'examen de ces questions.

11. Je tiendrai une septième série de pourparlers avec les deux Ministres le 16 janvier 1996 à Londres.
